



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

D'une EPS adaptée à une EPS inclusive dans les lycées

GROUPE RESSOURCES « EPS ADAPTÉE » ACADEMIE DE LYON

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

SOMMAIRE

Préambule.

I. Données d'ordre général

II. Evolution de la prise en compte d'une EPS Adaptée

III. Créneau spécifique « EPS Adaptée » - Etat des lieux dans l'Académie de Lyon

IV. Fonctionnement des créneaux spécifiques

- a) APSA pratiquées sur créneau EPS spécifique
- b) Eléments contributifs au choix des APSA
- c) Mise en place du créneau spécifique « EPS adaptée »

V. Fonctionnement de l'EPS inclusive

- a) APSA pratiquées sur les créneaux EPS classe
- b) Evaluation

VI. Bilan et Perspectives

VII. Annexes

Préambule

Un fort enjeu sociétal pèse sur l'école depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : rendre accessible par le biais de l'inclusion, tous les enseignements dispensés dans l'intérêt de chacun et au bénéfice de tous les élèves.

La loi de programmation et d'orientation pour la refondation de l'école de la république, promulguée le 8 juillet 2013 et son annexe indiquent :

Scolariser les élèves en situation de handicap et promouvoir une école inclusive :

« Il convient aussi de promouvoir une école inclusive pour scolariser les enfants en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers en milieu ordinaire. Le fait d'être dans la classe n'exclut pas de bénéficier d'enseignements adaptés et est pédagogiquement, particulièrement bénéfique. Cette scolarisation au sein de l'école ou de l'établissement permet aussi aux autres élèves d'acquérir un regard positif sur la différence »

Si des progrès remarquables dans ce domaine de l'inclusion ont été accomplis ces dernières années dans notre académie, tous les acteurs de ce dossier s'accordent sur la nécessité de porter les efforts sur une inclusion toujours plus importante en classe « ordinaire » et sur l'amélioration d'un point de vue qualitatif des contenus d'enseignement adaptés.

Le groupe ressource « EPS adaptée » de l'académie de Lyon a donc décidé de réaliser un état de l'accueil et de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (EABEP) et des élèves bénéficiant d'une demande de dispense de cours au lycée, dans le cadre de l'enseignement obligatoire de la discipline éducation physique et sportive pour proposer ensuite des pistes de réflexion et recommandations aux enseignants d'EPS et aux chefs d'établissement.

Le groupe s'est donc posé les questions suivantes :

- ✓ Quelle est la situation actuelle de l'EPS adaptée au sein des lycées de l'académie ?
- ✓ Quelle est l'offre effective de pratique physique pour les EABEP ?
- ✓ Les modalités de pratique en EPS proposées à ces élèves sont-elles facteur d'une meilleure réussite en EPS ?
- ✓ En quoi les procédures mises en place contribuent à l'évolution du taux de dispense ou d'absences en EPS ?

Le groupe s'est attaché dans un premier temps à faire un bilan grâce à l'enquête diffusée au cours de l'année scolaire 2017-2018 dans tous les lycées de l'académie. Nous remercions tous les collègues professeurs d'EPS ayant répondu à nos questions. Parallèlement le groupe a essayé d'inventorier les « bonnes pratiques inclusives » qui valorisent les réussites de ces élèves et font baisser le taux d'élèves dispensés.

Dans un second temps, le groupe s'est appliqué à :

- ✓ Analyser les freins et obstacles que rencontrent les équipes EPS pour relever le défi d'une EPS véritablement inclusive.

- ✓ Identifier les ressources et leviers permettant de proposer des recommandations à l'attention des collègues enseignant en lycée.

Ces analyses croisées ont permis au groupe d'établir un certain nombre de propositions visant à relever le défi d'une EPS inclusive, porteuse de réussite et contributive d'un plein épanouissement personnel pour tous les élèves.

Nous formons le vœu que les équipes d'EPS des lycées de l'académie s'organisent pour que l'inclusion de tous les élèves dans des créneaux d'EPS « ordinaires » ne représente plus « l'extraordinaire » mais bien le quotidien partagé entre les enseignants et tous leurs élèves. Notre discipline pourra alors légitimement dire qu'elle participe à la construction de la société de demain plus solidaire et plus ouverte sur l'acceptation des différences.

Je ne peux terminer ce message sans évoquer le plaisir que j'ai eu à animer ce groupe de réflexion. Chacun de ces membres fait honneur au corps des professeurs d'EPS en développant une sensibilité et un intérêt au monde du handicap doublés d'une compétence avérée.

Je les remercie pour le travail effectué en commun au cours de ces quatre dernières années au service des élèves de notre académie.

Jean-Luc CURNAC
IA-IPR EPS
Pilote du groupe EPS adaptée

Membres du groupe « EPS adaptée », rédacteurs de ce document.

- Madame Marie CROS
- Madame Cécile DESSIMOND
- Madame Gwenaëlle NOLY
- Madame Laurence POUGNARD
- Monsieur Vincent HELLOIN
- Monsieur Serge REBUFFET
- Monsieur Patrick STEFANI
- Monsieur Vincent TRIVEL

Ce document est structuré de la manière suivante : pour chaque résultat de l'enquête vous trouverez des constats, des pistes de réflexion à s'approprier en équipe et des recommandations du groupe EPS adaptée.

I. Données d'ordre général

L'ensemble des 112 Lycées que compte l'Académie de Lyon a répondu à cette enquête.

	Ain	Loire	Rhône	Académie
Lycées généraux	12	18	37	67
Lycées professionnels	5	16	24	45
Total Etablissements	17	34	61	112

II. Evolution de la prise en compte d'une EPS Adaptée

Pourcentage de création d'un créneau spécifique d'EPS adaptée dans les lycées de l'académie		
Entre 2001 et 2007	Entre 2008 et 2012	Entre 2013 et 2017
50%	34%	16%

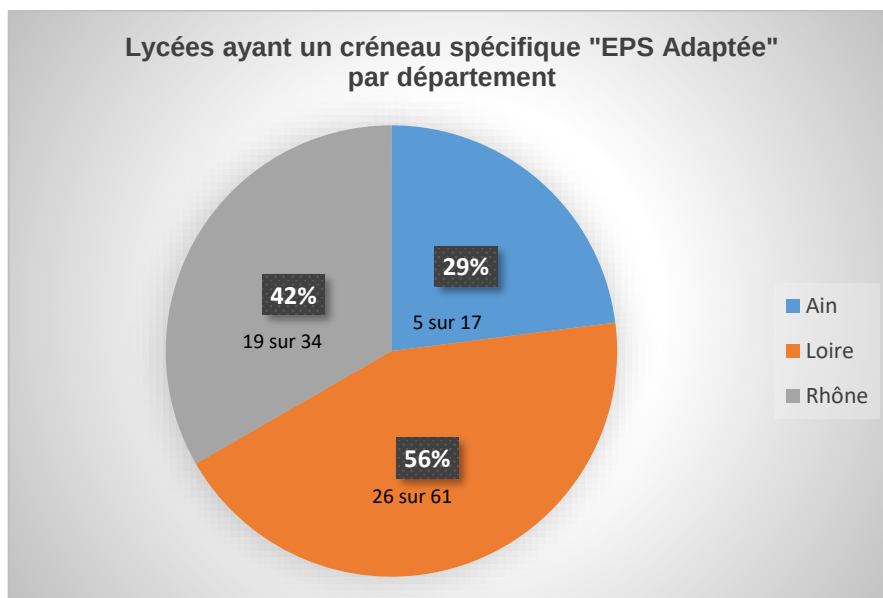
Vous trouverez en annexe le taux d'inaptes totaux et partiels aux examens dans l'académie de Lyon pour les cinq dernières années.

- Dans 50% des établissements, ces créneaux ont été mis en place depuis plus de 10 ans. Nous pouvons supposer que les équipes ont été sensibilisées par la Loi sur le handicap de 2005.
- 34 % des lycées ont proposé cet aménagement entre 2008 et 2012, probablement suite aux nouveaux programmes LP 2009, aux nouveaux textes certificatifs de 2010.
- Nous pouvons également supposer que ce créneau a été créé à l'initiative des équipes en fonction des besoins qui sont apparus.
- Les 16 % restants programment ces créneaux depuis moins de 5 ans.

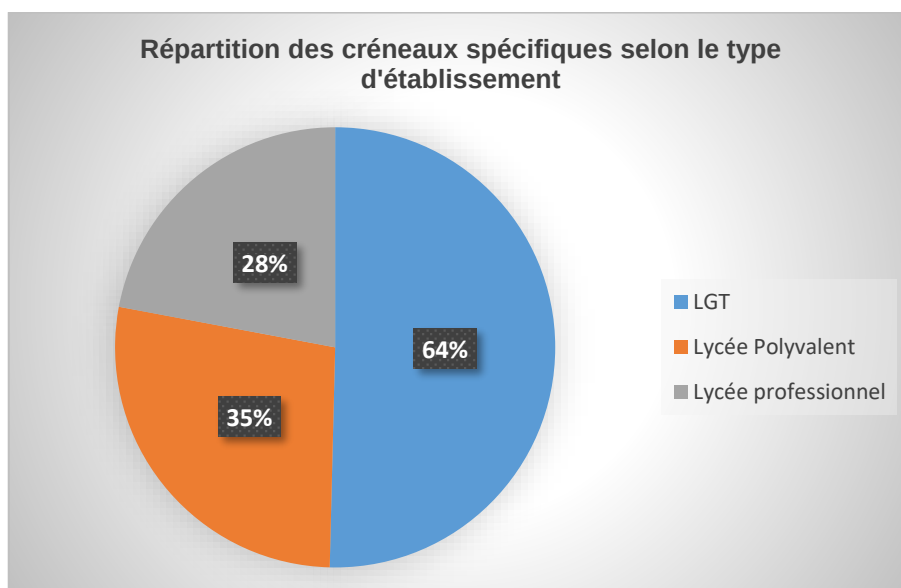
III. Créneau spécifique « EPS Adaptée » - Etat des lieux dans l'Académie de Lyon

50 établissements proposent un créneau spécifique « EPS Adaptée » dans l'Académie de Lyon soit **44%**.

- ✓ Situation actuelle selon les départements :

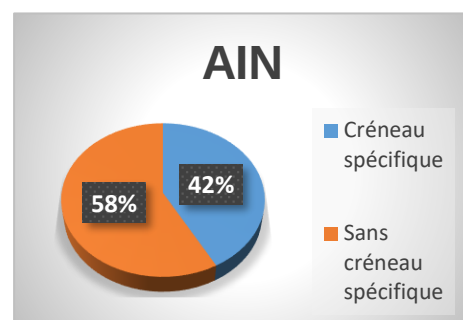
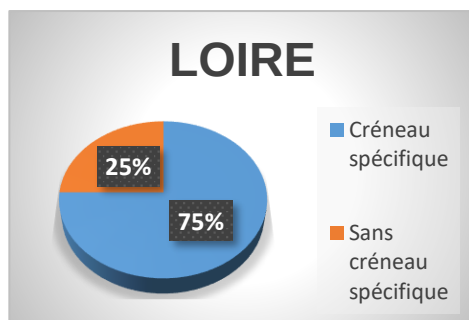
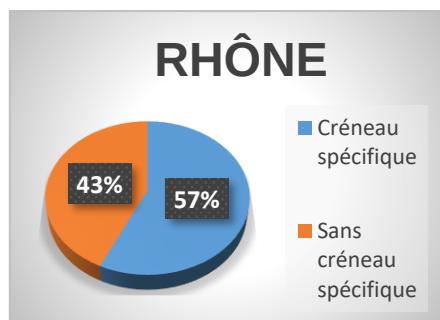


- ✓ Répartition actuelle des créneaux spécifiques « EPS Adaptée » selon les types d'établissement au niveau académique :

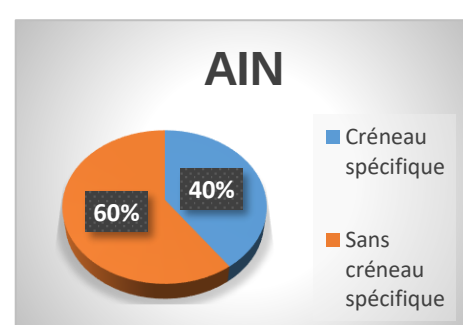
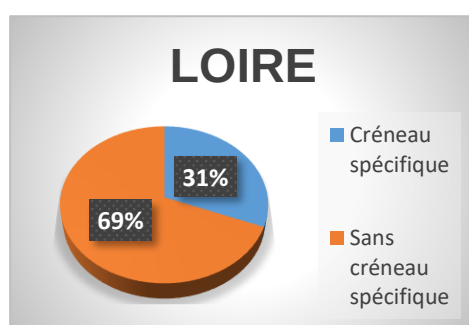
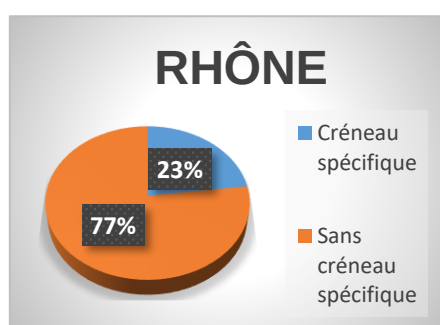


- ✓ Répartition actuelle des créneaux spécifiques « EPS Adaptée » selon les types d'établissement par département :

➤ Lycées généraux et technologiques



➤ Lycées professionnels



➤ Lycées polyvalents

La faible proportion de ce type d'établissement ne semble pas apporter d'élément pertinent pour notre analyse.

Constat :

- Nous notons l'existence plus élevée du créneau d'«EPS Adaptée » (EPSA) dans les Lycées de la Loire
- Nous constatons aussi une présence plus importante des créneaux « EPS adaptée » dans les Lycées Généraux et Technologiques en particulier pour les départements de la Loire et du Rhône.

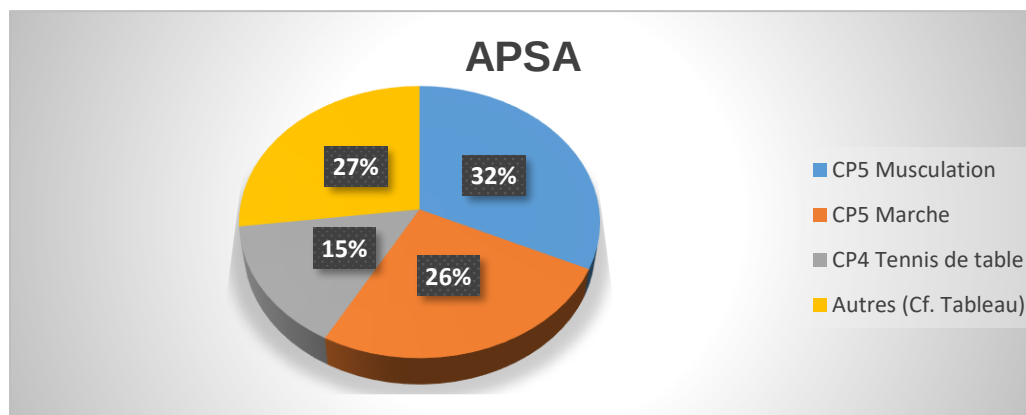
Pistes de réflexion :

Les ULIS sont implantées quasi-généralement en lycées professionnels (Sur Les 42 ULIS de l'Académie, 40 sont implantées en lycées professionnels). Est-ce un élément explicatif du nombre moins important de création de créneaux adaptés en lycées professionnels ?

Recommandations : Les créneaux d'EPSA se justifient pour des élèves dont le profil est très particulier : Adaptations pédagogiques en cours ordinaire testées mais difficiles voire impossibles à mettre en œuvre ou refusées par le médecin. Inclusion en défaveur de l'élève.

IV. Fonctionnement des créneaux spécifiques

a) APSA pratiquées sur le créneau spécifique :



APSA proposées sur le créneau spécifique

	CP1		CP2		CP3		CP4		CP5		
Part de la CP en %	15%		2%		4%		15%		63%		
APSA	Natation	Arc Sarbacane Boccia Golf Tir	C.O	Escalade	Danse	Arts du Cirque	TT	Bad	Marche	Step Pilates Stretching Yoga	Musculation
Nombre d'établissement	10	2	2	1	4	2	22	1	38	8	46
%	7%	8%	1%	1%	3%	1%	15%	1%	26%	5%	32%

46% des équipes proposent différentes APSA sur ce créneau spécifique.

Constat :

- Nous notons une forte représentation de la CP5 dans les APSA programmées sur le créneau spécifique « EPS Adaptée ».

- En ce qui concerne la marche, plusieurs hypothèses sont envisageables pour l'enseignant :

→ CP1 : 3 X 500, CP2 : en CO, et ou en CP5 Marche en durée.

Pistes de réflexion :

- En quoi les APSA proposées en « EPS Adaptée » sont-elles différentes de celles proposées dans les cours ordinaires ? (Musculation, Tennis de table...)

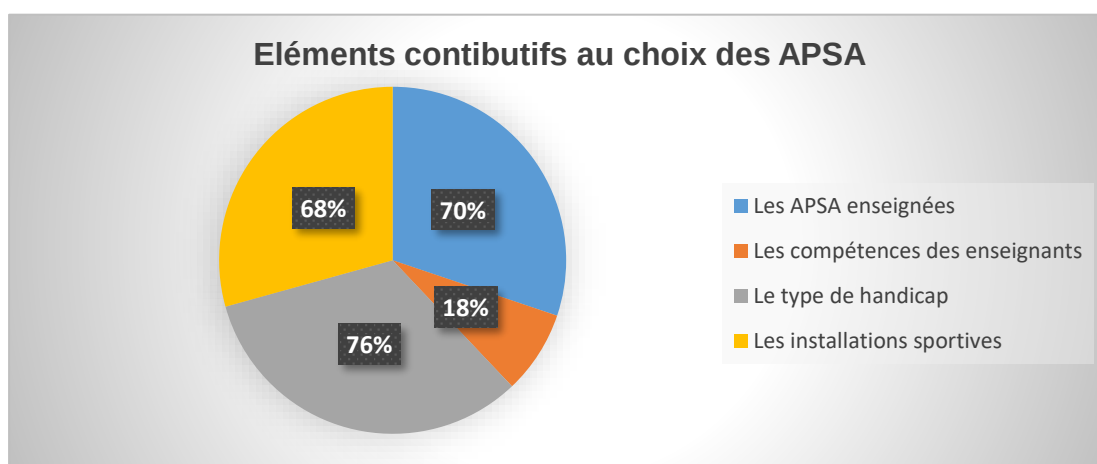
- Comment allier l'offre de plusieurs APSA sur un même créneau permettant la prise en compte des certificats médicaux d'invalidité partielle, l'acquisition et la stabilisation de nouveaux pouvoirs moteurs ?

Recommandations :

- Proposer dans les créneaux spécifiques une ouverture vers d'autres APSA

- Envisager un traitement didactique différent de l'APSA si elle est la même que dans le cours ordinaire (Matériel ou espaces d'évolution différents, aménagement du règlement, différenciation plus individualisée.
- Pour l'EPSA, essayer de coller au plus près des compétences travaillées dans le cycle initial par le reste de la classe. Cela permettra de respecter l'équilibre de la programmation.
- Avant de proposer le passage de l'élève dans un créneau spécifique, se poser la question de la plus-value pour celui-ci.

b) Eléments contributifs au choix des APSA



Constat :

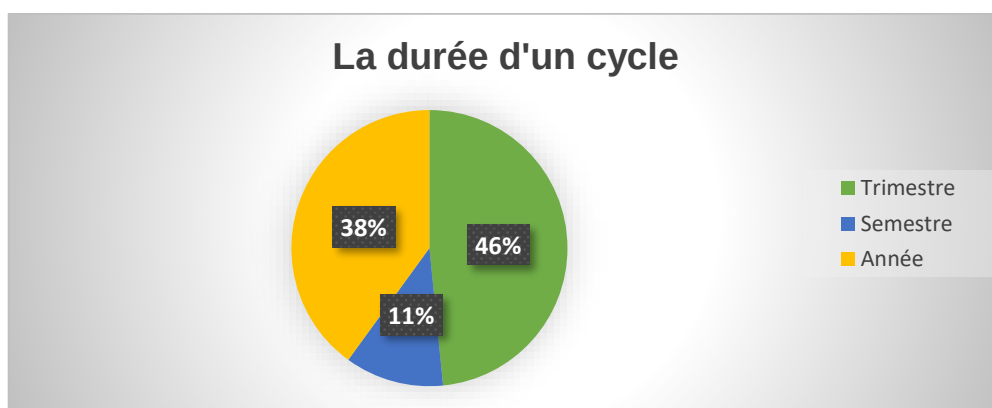
- A la marge, d'autres raisons sont évoquées par les équipes dans le choix des APSA :
 - Acceptation des APSA par le corps médical.
 - Choix des épreuves adaptées au baccalauréat.
 - Choix des APSA en fonction des futures activités professionnelles des élèves.

Recommandations :

- Programmer des APSA permettant un consensus avec les médecins...peut-être en modifiant l'appellation des APSA proposées (Entretien musculaire et postural, marche de santé...)
- Renforcer la coopération avec le secteur médico-social de l'établissement.
- Sur le certificat médical type, rajouter les propositions de pratique de l'EPSA de l'établissement.

c) Mise en place du créneau spécifique « EPS Adaptée »

✓ *La durée d'un cycle « EPS Adaptée »*



Dans 46% des réponses obtenues, la durée d'un cycle d'apprentissage pour une APSA est d'un **trimestre**.

✓ *La durée de la séance « EPS Adaptée »*

Les établissements mettant en place un créneau d'« EPS Adaptée » proposent **des séances de 1h30** dans **78%** des cas.

✓ *Place du créneau « EPS Adaptée » dans les emplois du temps*

La périodicité est en général d'un trimestre.

La séance dure environ 1h30 à raison d'un ou deux créneaux par semaine. Ces séances ont lieu le plus souvent entre 12H et 14h mais aussi après 16h.

Plusieurs niveaux de classe sont regroupés sur un même créneau (Dans 73% des cas).

✓ *Prise en compte et protocole de suivi des élèves*

90% des équipes inscrivent le dispositif dans leur **projet d'EPS**.

74% des établissements mettent en place un **protocole de suivi des élèves** pour l'inscription sur ce créneau spécifique.

Constat :

- Le créneau méridien est en concurrence avec l'AS.
- 40% des établissements qui mettent en place un créneau spécifique ne proposent qu'une seule APSA à l'année.

Pistes de réflexion :

- Est-il opportun de proposer une seule activité support dans le cadre du créneau adapté ?
- Le positionnement d'un créneau EPS spécifique mérite une réflexion approfondie de l'équipe

Recommandations :

- Inscrire l'inclusion comme un des axes du projet EPS et AS qui précisera la manière dont l'EPS offre les adaptations didactiques et pédagogiques nécessaires.

- Inscrire au moins une fois par an le thème à l'ordre du jour du conseil d'enseignement et d'un conseil pédagogique.
- Pour un élève qui serait à l'année sur le créneau spécifique : proposer plus d'une APSA.
- Le positionnement d'un créneau spécifique ne doit pas pénaliser les élèves et doit permettre au plus grand nombre de participer tout en évitant les dérives.

✓ Rémunération des créneaux spécifiques d' «EPS Adaptée »

Les créneaux spécifiques « EPS Adaptée » sont encadrés en grande majorité par des professeurs rémunérés en **HSE et/ou HSA (64%)**, principalement de 1 à 2 heures.

32% des professeurs intervenant en EPSA complètent leur service grâce à ce créneau spécifique avec 1 à 2 heures également.

V. Fonctionnement de l'EPS Inclusive

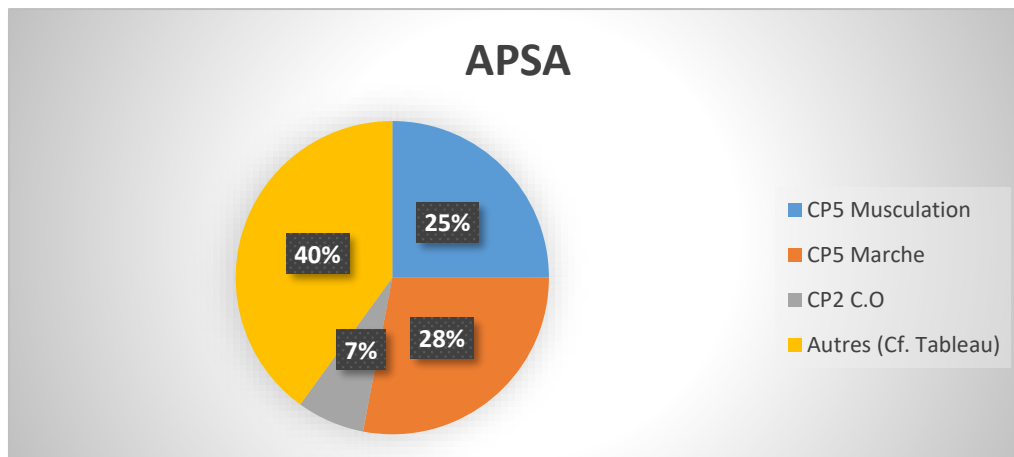
Constat :

Sur les 112 établissements qui ont répondu à l'enquête, 92% des équipes pédagogiques incluent leurs élèves inaptes dans les cours d'EPS en adaptant les contenus des APSA.

Recommandations :

- Proposer sur le même créneau EPS une APSA différente de celle enseignée au reste de la classe (44% des établissements) EX : Marche adaptée en même temps que le cycle de demi-fond.
- Modifier la programmation des APSA en fonction des inaptitudes (9% des lycées). Il est également possible de modifier la programmation d'une seule classe. Ex : Danse adaptée à la place d'acrosport.
- Changer de classe l'élève inapte pour un cycle.
- L'EPS étant une discipline à part entière, la présence de l'Accompagnant de l'Elève en Situation de Handicap (AESH) doit être envisagée comme dans n'importe quel autre enseignement.
- Possibilité de se rapprocher des associations extérieures pour le prêt de matériel.
- Proposer des APSA en lien avec les futurs métiers des élèves ou en lien avec les ressources d'évaluation BAC disponibles sur le site académique.
- Ouvrir une section « sport partagé » au sein de l'association sportive ou plus simplement accueillir au sein d'une section dite ordinaire de votre AS un élève en situation de handicap.

a) APSA pratiquées sur les créneaux EPS classe



APSA proposées en cours d'EPS

	CP1		CP2		CP3		CP4			CP5		
Part de la CP en %	7%		13%		10%		15%			55%		
APSA	Natation	Arc Sarbacane Boccia Golf Tir	C.O	Escalade	Danse	Arts du Cirque Gym Acro	TT	Bad	VB, BB	Marche	Step Yoga	Musculation
Nombre d'établissement	15	5	22	15	11	20	18	13	14	84	5	74
%	5%	2%	7%	5%	4%	6%	6%	4%	5%	28%	5%	25%

Constat :

- De nouveau, nous pointons une « surreprésentation » de la CP 5. Nous rappelons que la marche peut être abordée dans les 3 compétences (CP1, CP2, CP5).
- Ce diagramme est très proche de celui présentant les activités proposées sur les créneaux spécifiques.

Pistes de réflexion :

- Comment justifier la mise en place d'un créneau spécifique si les mêmes APSA sont programmées majoritairement sur les cours d'EPS ? Par exemple, la musculation et le 3 X 500 peuvent se réaliser en classe ordinaire en adaptant les contenus.

Recommandations :

S'il n'y a pas de plus-value pour l'élève à l'inclusion dans le créneau adapté, nous rappelons que le maintien dans son groupe classe est la priorité.

b) Evaluation

Constat :

82 % des établissements proposent un protocole d'évaluation spécifique pour les élèves inaptes partiels.

Recommandations :

- Les barèmes spécifiques construits pour les élèves inaptes partiels doivent avoir la même exigence que les barèmes ordinaires. L'architecture doit être identique dans les 2 cas. L'évaluation dans le cadre adapté doit donner autant de chance de réussir sans survaloriser.

- Quel que soit le contexte dans lequel l'EPS adaptée est proposée à un élève, la pratique motrice est première. L'ensemble des rôles sociaux (arbitrage, observation, coaching) ne peut suffire pour une évaluation certificative.

VI. Bilan et perspectives

Nous constatons au regard des résultats de cette enquête un engagement réel des équipes enseignantes pour permettre à tous leurs élèves de pratiquer une EPS adaptée à leurs capacités.

Les solutions apportées sont diverses, s'arrangeant au mieux des contraintes rencontrées (installations, matériel, pathologies, formation, emplois du temps, etc.)

La mise en place de créneaux spécifiques, si elle a le mérite de permettre une pratique pour tous, (évitant ainsi une fuite des élèves par CM), ne peut sans doute pas être la seule réponse apportée.

Il nous apparaît donc indispensable de tenir compte davantage des besoins des élèves en adaptant vraiment la pratique à l'aptitude partielle.

Les professeurs du groupe EPS adaptée sont intimement persuadés que les solutions choisies dans les équipes EPS participent fortement à améliorer l'estime de soi des élèves à besoins éducatifs particuliers et les relations entre tous les membres de la communauté éducative..

Annexes :

1 : Récapitulatif des recommandations

20 Recommandations pour une EPS adaptée plus inclusive	
1	Inscrire au moins une fois par an le thème à l'ordre du jour du conseil d'enseignement et d'un conseil pédagogique.
2	Inscrire l'inclusion comme un des axes du projet EPS et AS, qui précisera la manière dont l'EPS offre les adaptations didactiques et pédagogiques nécessaires.
3	Prévoir un enseignant référent EPSA.
4	Se poser la question : quelle est la plus-value pour l'élève de pratiquer dans un créneau spécifique plutôt que dans son cours ordinaire.
5	Maintenir l'élève dans le groupe classe en priorité si le créneau EPSA ne présente aucune plus-value pour l'élève.
6	Proposer un créneau EPS Adaptée si impossibilité d'inclure l'élève en cours (refus du médecin, inclusion en défaveur de l'élève, adaptations pédagogiques très difficiles...)
7	Proposer dans le créneau spécifique une ouverture sur d'autres APSA ou , si maintien de la même activité, envisager un traitement didactique évolutif tout au long de l'année (matériel ou espace d'évolution différent, aménagement du règlement, différenciation plus individualisée.) pour ne pas engendrer de la lassitude chez les élèves
8	Dans le créneau EPSA, viser l'appropriation des mêmes compétences que celles travaillées dans le cycle initial par le reste de la classe. Respecter l'équilibre de la programmation.
9	Bien choisir les appellations des APSA proposées (entretien musculaire et posturale, marche de santé, pétanque assise...)
10	Présenter les propositions de pratique d'EPSA de l'établissement sur le certificat médical type.
11	Renforcer la coopération avec le secteur médico-social de l'établissement et les familles.
12	Faire pratiquer plusieurs APSA pour un même élève au cours d'une année ou d'un cycle scolaire.
13	Proposer des activités différentes en même temps que l'activité principale (exemple: musculation adaptée dans la même gymnase pendant que la classe pratique une autre APSA)
14	Proposer des créneaux qui ne pénalisent pas les élèves et qui permettent au plus grand nombre de participer.
15	Changer de programmation pour une classe si nécessaire.
16	Changer de classe un élève inapte pour un cycle.
17	Envisager la présence de l'AESH.
19	Se rapprocher des associations en lien avec le handicap (conventions départementales et académiques : se rapprocher des conseillers techniques départementaux EPS des DSDEN).
19	Evaluer les élèves dans un créneau d'EPSA avec la même exigence que pour les autres élèves. L'architecture du référentiel adapté doit être la même que le référentiel de référence.
20	Limiter son évaluation certificative à celle des rôles sociaux n'est pas recevable.

2 : Données chiffrées (pourcentages) de la commission académique d'harmonisation des notes aux examens.

BAC GT	2014	2015	2016	2017	2018
Inaptitude totale Garçons	1,45	1,44	1,48	1,45	1,81
Inaptitude totale Filles	3,28	3,18	3,47	3,9	3,94
Inaptitude partielle Garçons	4,29	4,36	4,86	5,06	5,19
Inaptitude partielle Filles	5,23	5,93	5,76	6,14	6,67
Contrôle adapté Garçons	0,59	0,38	0,33	0,31	0,38
Contrôle adapté Filles	1,41	1,44	1,1	1,16	1,07

BAC PRO	2014	2015	2016	2017	2018
Inaptitude totale Garçons	2,69	2,21	3,41	2,37	4,37
Inaptitude totale Filles	5,67	6,69	7,3	5,91	10,37
Inaptitude partielle Garçons	2,81	2,92	3,41	2,96	5,3
Inaptitude partielle Filles	3,7	5,59	6,45	5,81	2,81
Contrôle adapté Garçons	0,23	0,09	0,09	0,13	0,27
Contrôle adapté Filles	0,35	0,45	0,35	0,19	0,36

CAP BEP	2014	2015	2016	2017	2018
Inaptitude totale Garçons	2,07	2,24	1,96	2,42	2,6
Inaptitude totale Filles	3,91	3,94	3,69	5,53	5,27
Inaptitude partielle Garçons	1,66	0,08	0,13	0,09	0,16
Inaptitude partielle Filles	4,3	0,41	0,23	0,18	0,23
Contrôle adapté Garçons	0,13	2,11	2,52	2,09	0,90
Contrôle adapté Filles	0,42	4,51	4,59	4,49	1,74

3 : Données chiffrées sur le sport partagé à l'UNSS dans notre académie.

Le programme sport partagé, géré à l'UNSS en partenariat avec les fédérations handisport et sport adapté permet aux élèves valides et aux élèves en situation de handicap scolarisés de pratiquer ensemble dans les mêmes activités.

Les associations sportives des établissements scolaires peuvent conventionner avec les établissements spécialisés pour composer des équipes en sport partagé.

Sur le plan académique, la politique menée sur l'inclusion des élèves en situation de handicap comprend trois axes forts :

- la sensibilisation des élèves valides aux handicaps par des journées spécifiques de pratique « handi »
- des rencontres sportives à but compétitif où s'affrontent des équipes composées d'élèves en situation de handicap et valides
- la formation de jeunes officiels et en incitant la participation d'élèves préparant des bacs professionnels service à la personne

Par ailleurs, la majorité des associations sportives a choisi l'inclusion des élèves en situation de handicap sur les créneaux ordinaires de l'association sportive, quelques créneaux spécifiques pour préparer des rencontres sont organisés.

Le championnat sport partagé multi activités sur l'académie de Lyon regroupe une quinzaine d'équipes. Les équipes de l'académie de Lyon sont depuis 5 ans sur le podium aux championnats de France.

Selon le profil des élèves en situation de handicap accueillis, les établissements s'investissent sur les différentes activités en championnat : badten, VTT, escalade, badminton, lutte... menant à des qualifications aux championnats de France et titres

ENQUETE SPORT PARTAGE

	AS sport partagé	ELEVES CONCERNES Valides + handi	RENCONTRES district ou dep	ACTIVITES	NBRE EQUIPES Qualifiés CF
AIN	8	Environ 60	6	VTT - Duathlon-Run & Bike - Multisport - Badten	4
LOIRE	7	environ 150	8	cross, challenge ballon, multi activité, tir	1
RHONE	13	environ 60	12	natation / escalade / athlétisme / badminton / multi activités / ceci-foot	2

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

